

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRODUCTION DE MOULE PERLIÈRE (MULETTE) LE FAVOT - 23190 BRASPARTS

Fédération Départementale de Pêche du Finistère

4, Allée Loeiz Herrieu - 29000 QUIMPER

Dossier administratif

- Formulaire permis de construire
- Notice Hygiène et sécurité
- Attestation Maître d'ouvrage

Dossier plans

- PC 01** Plan de localisation
Extrait plan cadastral – Echelle 1/5000^{ème}
Extrait plan cadastral – Echelle 1/1500^{ème}
- PC 02** Plan de masse des constructions à édifier – Echelle 1/500^{ème}
Plan de masse des constructions à édifier – Echelle 1/200^{ème}
- PC 03** Plan de coupe sur terrain – Echelle 1/200^{ème}
- PC 04** Notice décrivant le terrain et le projet
- PC 05** Façade Est – Echelle 1/200^{ème}
Façade Nord – Echelle 1/200^{ème}
Façade Ouest – Echelle 1/200^{ème}
Façade Sud – Echelle 1/200^{ème}
- PC 06, 07, 08** Insertion 01
Insertion 02
Insertion 03
Axonométrie



Demande de

Permis d'aménager

comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions



N° 13409*01

Permis de construire

comprenant ou non des démolitions

Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406*01

- * Informations nécessaires à l'instruction du permis
- * Informations nécessaires au calcul des impositions
- ◆ Informations nécessaires en application de l'article R. 431-34 du code de l'urbanisme

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)
- Vous réalisez une nouvelle construction
- Vous effectuez des travaux sur une construction existante
- Votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions

Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie

le _____ Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France
 au Directeur du Parc National

* 1 - Identité du ou des demandeurs

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme

Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui seront co-titulaires de l'autorisation et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Vous êtes une personne morale

Dénomination : Féd. départementale de pêche du finistère Raison sociale : _____

N° SIRET : _____ Catégorie juridique : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : LASSEAU Prénom : HERVE (Président)

2 - Coordonnées du demandeur

* Adresse : Numéro : 4 Voie : Allée Loeiz Herriou

Lieu-dit : _____ Localité : QUIMPER

Code postal : 29000 BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : FRANCE Division territoriale : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale : _____

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

Téléphone : _____ indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____@_____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain

* 3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s)

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : Le Favot Localité : BRASPARTS

Code postal : 23190 BP : _____ Cedex : _____

Références cadastrales : section et numéro¹ (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) : _____

Section H1 N°48. 49 et 50

Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) : 13260.00

3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)

Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans un lotissement ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ? Oui Non Je ne sais pas

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ? Oui Non Je ne sais pas

Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les connaissez, les dates de décision ou d'autorisation, les numéros et les dénominations : _____

3.3 - Terrain issu d'une division de propriété

Si votre terrain est issu de la division d'une propriété bâtie effectuée il y a moins de 10 ans, demandez à la mairie si le plan local d'urbanisme comporte une règle limitant vos droits à construire, instituée antérieurement à la date de la division. Si cette règle existe, le vendeur doit vous avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà établies sur l'autre partie du terrain.

Indiquez cette surface (en m²) : _____ et la superficie du terrain avant division (en m²) : _____

ou joignez à votre demande une copie de l'attestation

4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménagement

Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (projet de construction)

* 4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou les cases correspondantes)

Quel que soit le secteur de la commune

- Lotissement
- Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre
- Terrain de camping
- Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances
- Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés
- Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports
- Aménagement d'un golf
- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs
 - Contenance (nombre d'unités) : _____
- Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :
 - Superficie (en m²) : _____
 - Profondeur (pour les affouillements) : _____
 - Hauteur (pour les exhaussements) : _____

Dans les secteurs protégés

Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être protégé¹ :

- Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux
- Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou lacustres, conchylicoles, pastorales et forestières

Aménagement situé dans un secteur sauvegardé¹ :

- Création d'une voie
- Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante
- Création d'un espace public

Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle¹ :

- Création d'un espace public

Courte description de votre projet ou de vos travaux :

* Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en m²) : _____

Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre et leur contenu :

4.2 - À remplir pour une demande concernant un lotissement

* Nombre maximum de lots projetés : _____

* Surface hors œuvre nette (SHON) maximale envisagée (en m²) : _____

* Si votre projet de lotissement se situe dans une commune non dotée de plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un document en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone),

indiquez la surface hors œuvre brute (SHOB) maximale envisagée (en m²) _____

* Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ?

- Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot
- Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande
- La constructibilité sera déterminée à la vente de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux constructeurs.

* Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?

Oui Non

si oui, quelle garantie sera utilisée ?

consignation en compte bloqué ou garantie financière d'achèvement des travaux

joindre la convention

* Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ?

Oui Non

4.3 - À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'hébergement touristique

* Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs : _____

* Nombre maximal de personnes accueillies : _____

Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)

Nombre d'emplacements réservés aux HLL : _____

Surface hors œuvre nette (SHON) prévue, réservée aux HLL : _____

Lorsque le terrain est destiné à une exploitation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploitation :

* Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante ?

Oui Non

Si oui, joindre un plan indiquant l'état actuel et les aménagements

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction**5.1 - Architecte*** Vous avez eu recours à un architecte : Oui Non

Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous et lui faire apposer son cachet

Nom de l'architecte : OUVRY Prénom : OlivierNuméro : 19 Voie : Rue du Docteur GublerLieu-dit : _____ Localité : Chatel GuyonCode postal : 63140 BP : _____ Cedex : _____N° d'inscription sur le tableau de l'ordre : Auv 01005 N° National 070280Conseil Régional de : AUVERGNETéléphone : 473330393 ou Télécopie : 473975901 ouAdresse électronique : ouvry.olivier @ orange.fr

En application de l'article R. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Signature de l'architecte :

Cachet de l'architecte :

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.
 10 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en architecture), veuillez cocher la case ci-dessous² : Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire.**5.2 - Nature du projet envisagé** Nouvelle construction Travaux sur construction existante Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

* Courte description de votre projet ou de vos travaux :

Le projet concerne la construction d'un bâtiment de production de moule perlière (mulette) à Le Favot commune de Brasparts au sein d'une pisciculture existante.

Le bâtiment est en ossature bois bardé de bois (mélèze ou douglas) et recouvert d'un toit en fibrociment, identique à ceux présents sur la parcelle.

Les menuiseries extérieures seront en bois blanc.

Le bâtiment s'implante sur une zone en friche où sa construction n'imposera aucun abbatage d'arbre.

*** 5.3 - Surface hors œuvre brute (SHOB)**

Si votre projet de construction se situe dans une commune non dotée de plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un document en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone), indiquez la surface hors œuvre brute (SHOB) totale du projet

SHOB des travaux de construction (en m²) : 1016.20

² Vous pouvez vous dispenser du recours à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :

- Une construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher hors œuvre nette n'excède pas 170 m² ;
- Une extension de construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher hors œuvre nette, cumulée à la surface existante, n'excède pas 170 m² ;
- Une construction à usage agricole dont la surface de plancher hors œuvre brute n'excède pas 800 m² ;
- Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont la surface de plancher hors œuvre brute n'excède pas 2000 m².

5.4 - Informations complémentaires

• Nombre total de logements créés : dont individuels : dont collectifs :

• Répartition du nombre total de logement créés par type de financement :

Logement Locatif Social Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) Prêt à taux zéro

Autres financements : _____

◆ Mode d'utilisation principale des logements :

Occupation personnelle (particulier) ou en compte propre (personne morale) Vente Location

S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser : Résidence principale Résidence secondaire

Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, veuillez préciser : Piscine Garage Véranda Abri de jardin

Autres annexes à l'habitation : _____

• Si le projet est un foyer ou une résidence, à quel titre :

Résidence pour personnes âgées Résidence pour étudiants Résidence de tourisme

Résidence hôtelière à vocation sociale Résidence sociale Résidence pour personnes handicapées

Autres, précisez : _____

◆ Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type : _____

◆ Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces :

1 pièce 2 pièces 3 pièces 4 pièces 5 pièces 6 pièces et plus

◆ Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé : 2

• Indiquez si vos travaux comprennent notamment :

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

5.5 - Construction périodiquement démontée et ré-installée

Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée : _____

*** 5.6 - Destination des constructions et tableau des surfaces**

surfaces hors œuvre nettes³ (SHON) en m²

Destinations	SHON existantes avant travaux (A)	SHON construites (B)	SHON créées par transformation de SHOB en SHON ⁴ (C)	SHON créées par changement de destination ⁵ (D)	SHON démolies ou transformées en SHOB ⁶ (E)	SHON supprimées par changement de destination ⁵ (F)	SHON totales = A+B+C+D-E-F
5.6.1 - Habitation	620,50	368,81					989,31
5.6.2 - Hébergement hôtelier							
5.6.3 - Bureaux							
5.6.4 - Commerce							
5.6.5 - Artisanat ⁷							
5.6.6 - Industrie							
5.6.7 - Exploitation agricole ou forestière							
5.6.8 - Entrepôt							
5.6.9 - Service public ou d'intérêt collectif							
5.6.10 - SHON Totales (m ²)							989,31

◆ 5.7 - Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public

ou d'intérêt collectif : Transport Enseignement et recherche Action sociale

Ouvrage spécial Santé Culture et loisir

³ Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.

La Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction, calculée à partir du nu extérieur des murs de façade, y compris les combles et les sous-sols non aménageables, les balcons, les loggias, les toitures-terrasses accessibles. La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) est obtenue après déduction de la surface des combles et sous-sols non aménageables, des surfaces non closes, des surfaces de stationnement, des surfaces des bâtiments agricoles, des serres de production (Article R.112-2 du Code de l'urbanisme).

⁴ Par exemple la transformation d'un garage (qui constitue uniquement de la SHOB) en pièce habitable (qui constitue de la SHON).

⁵ Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux (5.6.3) en hôtel (5.6.2) ou la transformation d'une habitation (5.6.1) en commerce (5.6.4).

⁶ Par exemple la transformation d'une pièce habitable (qui constitue de la SHON) en garage (qui constitue uniquement de la SHOB).

⁷ L'activité d'artisan est définie par la loi n°96 603 du 5 juillet 1996 dans ses articles 19 et suivants, « activités professionnelles indépendantes de production, de transformation, de réparation, ou prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste annexée au décret N° 98-247 du 2 avril 1998 ».

*** 5.8 - Stationnement**

Places de stationnement	Avant réalisation du projet	Après réalisation du projet
Nombre de places de stationnement	10	10
Surface hors œuvre brute des aires bâties de stationnement en m ²		
Surface de l'emprise au sol des aires non bâties de stationnement en m ²	500,00	500,00

Places de stationnement affectées au projet, aménagées ou réservées en dehors du terrain sur lequel est situé le projet

Adresse(s) des aires de stationnement : _____

Nombre de places : _____

Surface totale affectée au stationnement : _____ m², dont surface bâtie (SHOB) : _____ m²

6 - À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions

Tous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre projet de démolition nécessite une autorisation. Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente demande.

Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits : _____

- Démolition totale
 Démolition partielle

En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :

◆ Nombre de logement démolis :

• 7 - Fiscalité de l'urbanisme**7.1 - Tableau des affectations (Informations complémentaires pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)⁸**

Surfaces hors œuvre nettes (SHON en m ²)			
	Surface changeant de destination (création de SHON) (A)	Surface nouvelle hors œuvre nette construite (B)	Totale après travaux = A+B
7.1.1 - Habitation : - Locaux des exploitations agricoles à usage d'habitation des exploitants et du personnel			
- Locaux à usage de résidence principale			
- Locaux à usage de résidence secondaire			
7.1.2 - Locaux à usage des particuliers non utilisables pour l'habitation, ni pour aucune activité économique⁹			
7.1.3 - Locaux des exploitations ou des coopératives agricoles constitutifs de SHON intéressant la production agricole ou une activité annexe à cette production¹⁰			
7.1.4 - Hôtellerie : - Chambres et dégagements menant aux chambres			
- Autres locaux hôteliers non-affectés à l'hébergement (restaurants, etc...)			
- Habitations légères de loisir			
- Locaux des villages de vacances et des campings			
7.1.5 - Constructions affectées à un service public ou d'utilité publique			

⁸ En cas d'imprécision, vos locaux seront classés dans la catégorie « autres locaux » soit la 9^e catégorie de l'article 1585 D I du code général des impôts

⁹ Il s'agit de locaux n'entrant pas dans la catégorie « usage principal d'habitation » (cellier en rez-de-chaussée, appentis, remise, bûcher, atelier familial, abri de jardin, abri et local technique de piscine,...) et de locaux non agricoles, non annexés à l'habitation mais de même nature (accueils d'animaux hors élevage, box à chevaux, remise...)

¹⁰ Exemple tel que local de vente des produits de l'exploitation situé dans les bâtiments de l'exploitation.

7.2 - Foires et salons

Si votre projet consiste dans la réalisation de sites de foire ou de salons professionnels ou de palais des congrès, veuillez indiquer la surface hors œuvre nette (SHON) :

- des locaux d'exposition : _____ m² - des locaux servant à la tenue de réunions : _____ m²
 - des autres locaux (restaurants, bureaux,...) : _____ m²

7.3 - Plafond légal de densité (PLD)

Demandez à la mairie si un plafond légal de densité des constructions est institué dans la commune et si les constructions prévues sur votre terrain dépassent ce plafond. Si oui, indiquez ici la valeur du m² de terrain nu et libre : _____ €

Pour bénéficier le cas échéant de droits acquis, précisez si des constructions existant sur votre terrain avant le 1er avril 1976 ont été démolies : Oui Non si oui, indiquez ici la Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) démolie (en m²) : _____

7.4 - Participation pour voirie et réseaux

Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeur

Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale : _____

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : _____ Division territoriale : _____

***8 - Engagement du (ou des) demandeurs**

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.¹¹

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

À Le Favot

Le : 13 Janvier 2011

Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

¹¹ Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires ;
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires ;
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire ;
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.

**CONSTRUCTION d'un bâtiment de production de moule perlière (Mulette).
A Le Favot, commune de Brasparts (23190)**

MAITRE d'Ouvrage :

Fédération Départementale de Pêche du Finistère
4, Allée Loeiz Herrieu
29000 QUIMPER

Maître d'Oeuvre :

Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.
19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél: 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

NOTICE D'HYGIENE - SECURITE - SANTE

Un bureau spécialisé sera chargé dès la mise au point du dossier d'appel d'offres de traiter la sécurité et l'hygiène lors de la réalisation du projet, dans le respect du Code du Travail et des normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

DOSSIER DES INTERVENTIONS ULTERIEURES

Les dispositions des ouvrages des locaux et des différents appareils seront étudiées pour que les travaux d'entretien et de maintenance des constructions projetées se déroulent en conformité aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Fait à Le Favot le 15 Janvier 2011

ANNEXE

ATTESTATION DU MAITRE D'OUVRAGE

Je soussigné **Mr Hervé LASSEAU Président de la Fédération Départementale de pêche du Finistère Maître d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment de production de moule perlière (Mulette) à Le Favot, commune de Brasparts (23190)** m'engage à respecter les règles générales de la construction prises en application du Chapitre 1^{er} du titre 1^{er} du livre 1^{er} du code de la construction et de l'habitation, notamment celles relatives à la solidité , eu égard à l'article 45 du décret n° 95.260 du 8 Mars 1995 relatif à la Commission Consultative Départementale de la Sécurité et de l'Accessibilité

Fait à Le Favot

Le 15 Janvier 2011

Maître d'ouvrage :

Signature :

DOSSIER PERMIS DE CONSTUIRE

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRODUCTION DE MOULE PERLIERE (MULETTE)

MAITRE D'OUVRAGE:

Fédération Départementale de Pêche du Finistère
4, Allée Loeiz Herrieu - 29000 QUIMPER

Maitre d'Oeuvre:

12 Janvier 2011

Olivier Ouvry, Architecte D.P.L.G

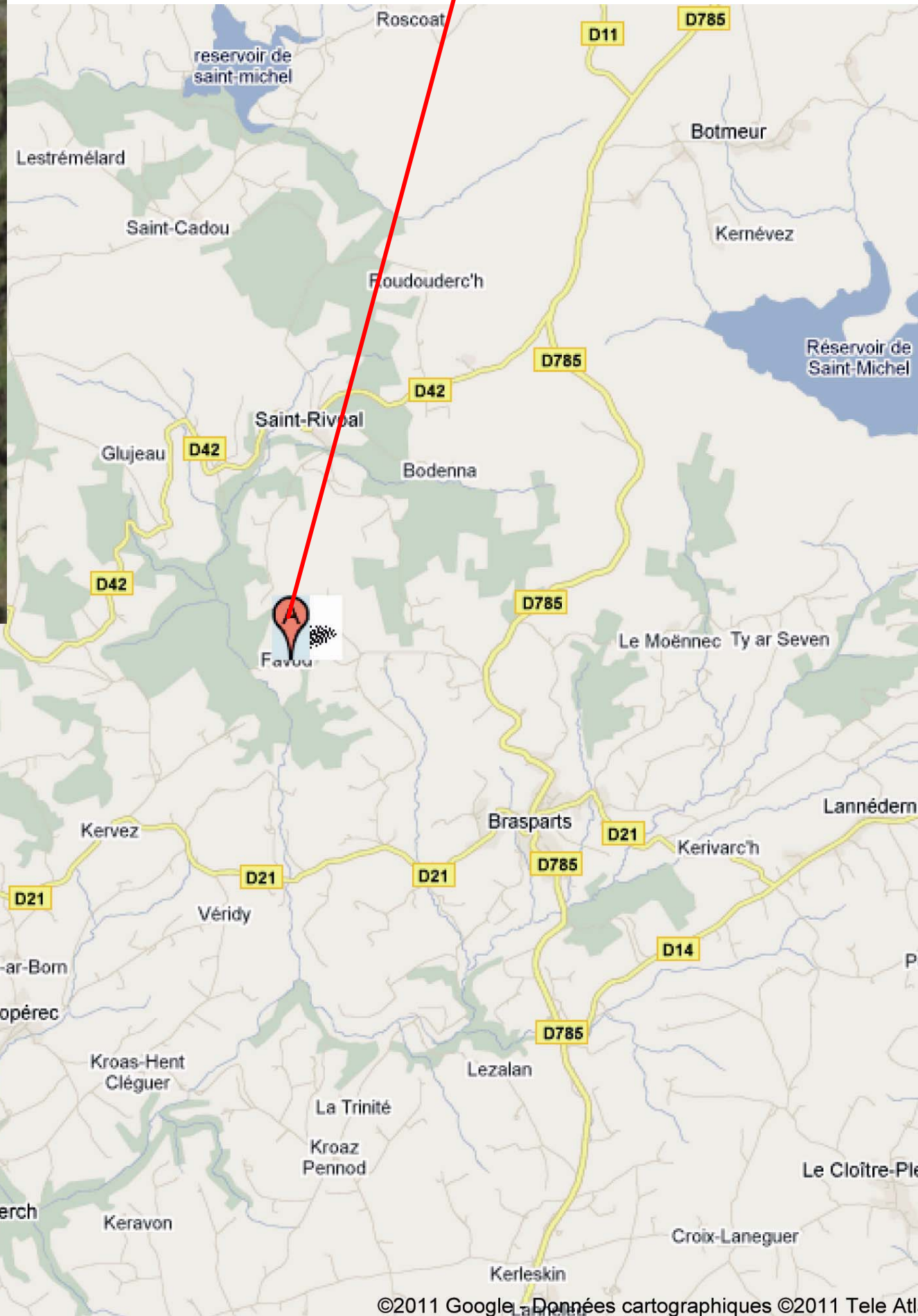
Résideance Le Continental Hotel-19, Rue Docteur Gubler - 63140 CHATELGUYON

Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01 - email: ouvry.olivier@orange.fr



VUE AERIENNE DU SITE A L'ETAT ACTUEL

**Localisation Lieu Dit Le Favot,
Commune de Brasparts**



BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIERE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

LOCALISATION

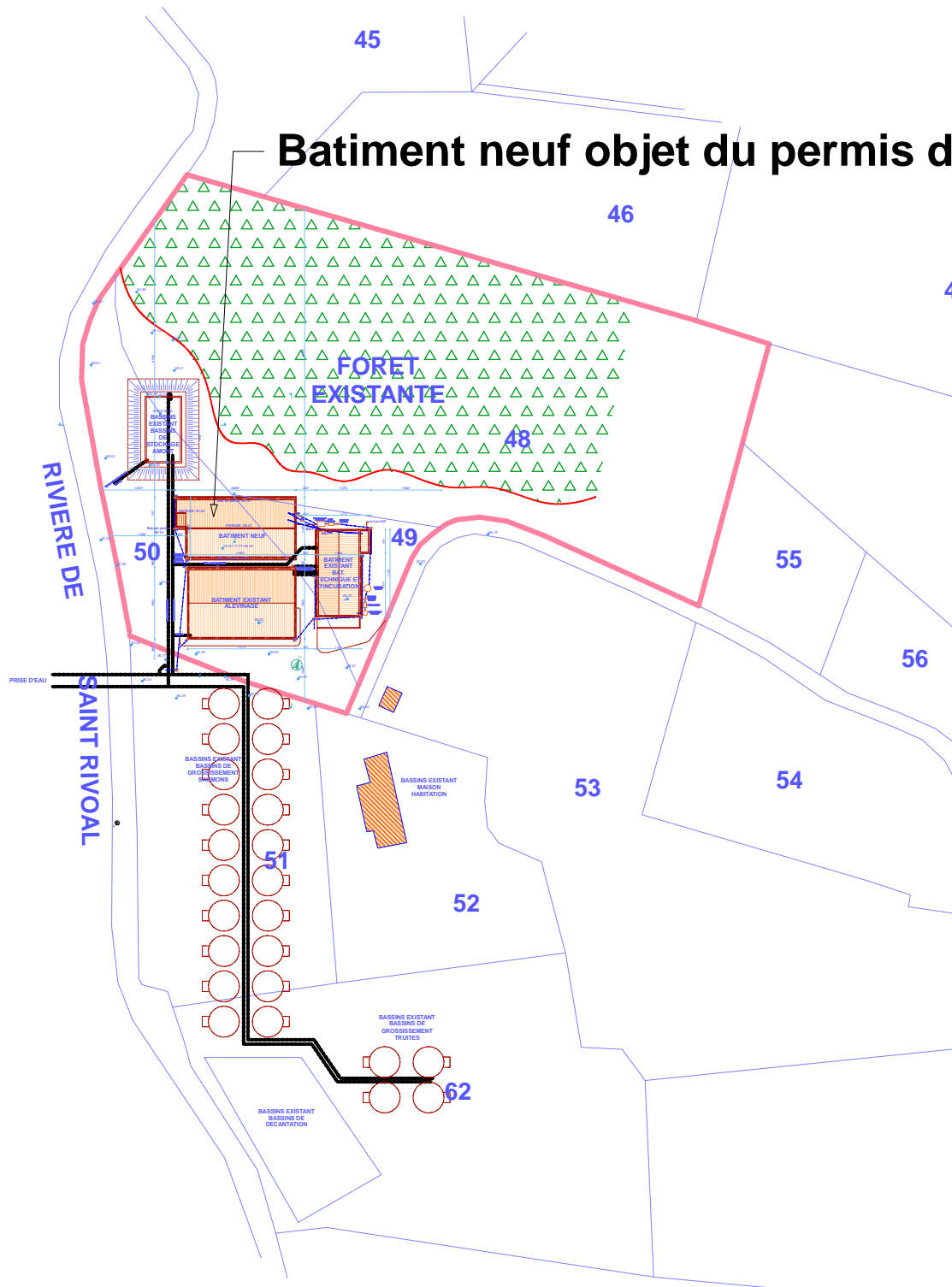
PC1

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.
19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
Fédération Départementale de Pêche
du Finistère
4, Allée Loeiz Herrieu
29000 QUIMPER

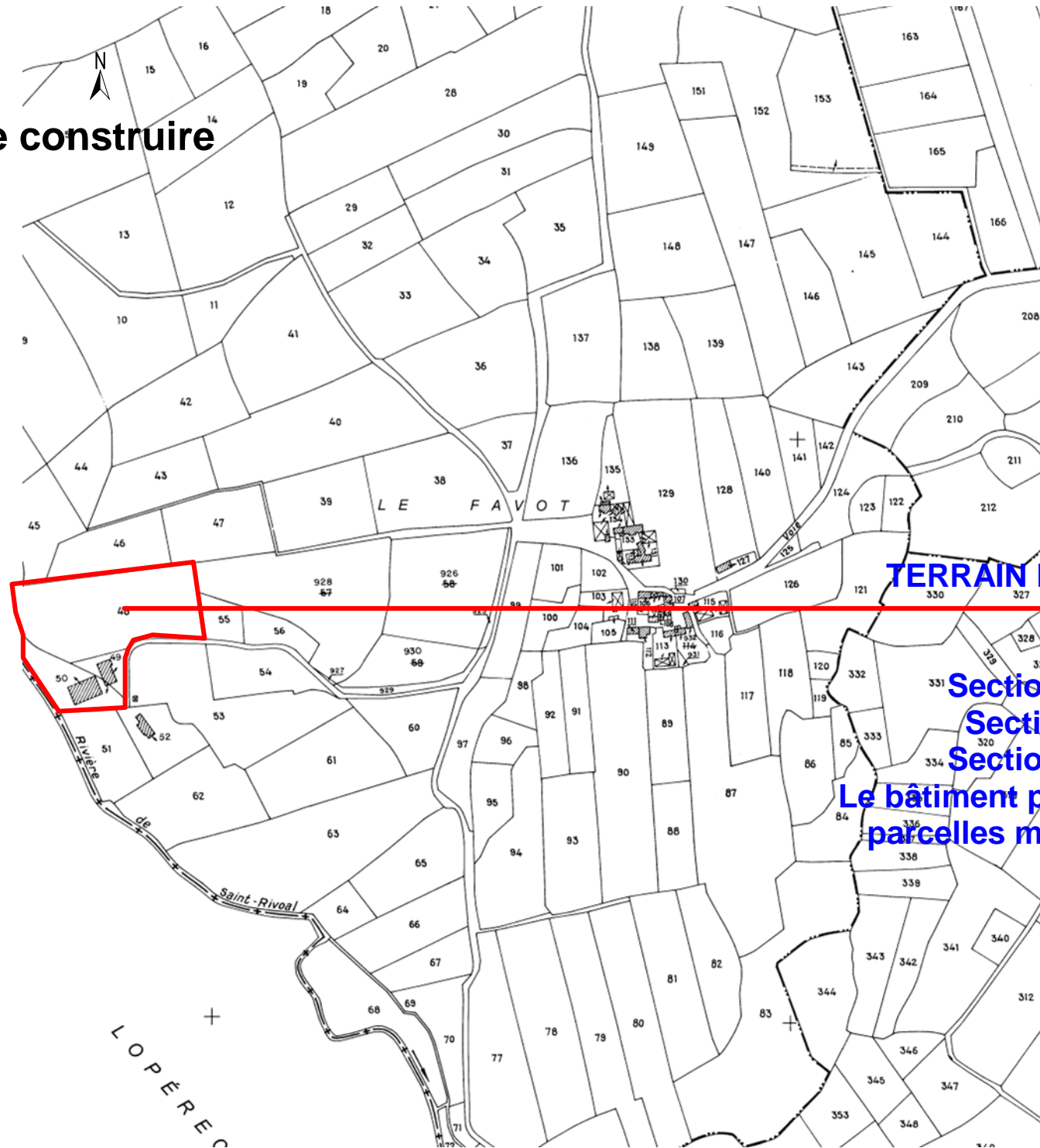
INGENIEUR PISCICOLE:
Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr



Extrait du plan cadastral

Echelle: 1/1500ème



Extrait du plan cadastral

Echelle: 1/5000ème

BRASPARTS (29190)	
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRODUCTION DE MOULE PERLIERE (MULETTE)	
Permis de Construire	12 JANVIER 2011
PLAN CADASTRAL	

PC1

TERRAIN D'ASSIETTE DU PROJET

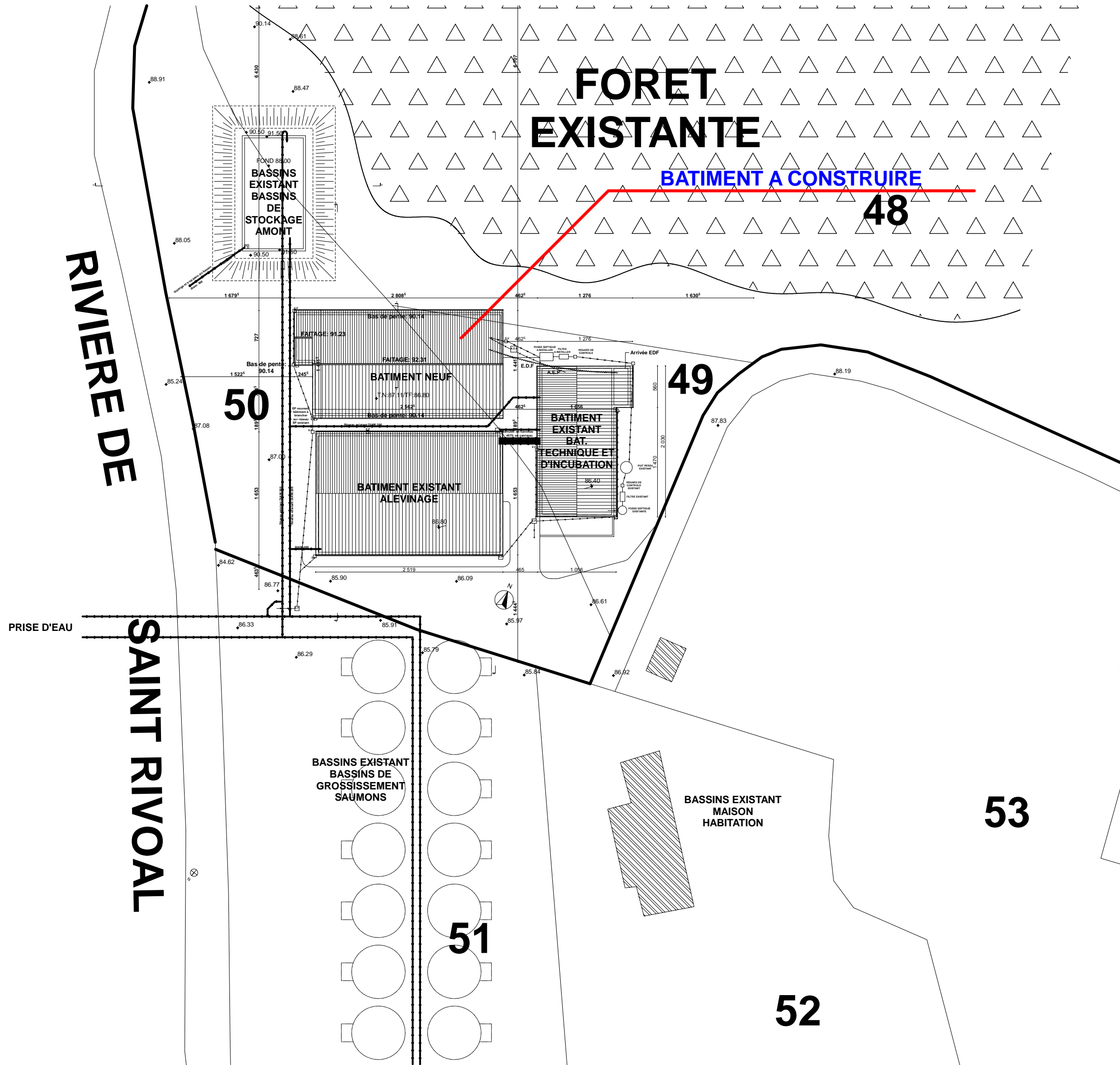
PARCELLES:
 Section H1 N°48 - Surf: 9644m²
 Section H1 N°49 - Surf: 810m²
 Section H1 N°50 - Surf: 2806m²
 Le bâtiment projeté touche toutes ces parcelles mais le site est plus grand

Olivier Ouvry
 architecte D.P.L.G.
 19 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
 Fédération Départementale de Pêche du Finistère
 4, Allée Loeiz Herriou
 29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
 Compagnie de l'Hydraulique et de la Filtration - CHF
 664 route du saut de la saule
 19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
 Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
 Résidence Le Continental Hotel
 19, Rue Docteur Gubler
 63140 CHATELGUYON
 Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
 email: ouvry.olivier@orange.fr



BRASPARTS (29190)
 CONSTRUCTION D'UN
 BÂTIMENT
 DE PRODUCTION DE
 MOULE PERLIERE
 (MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

PLAN DE MASSE

Echelle: 1/500ème

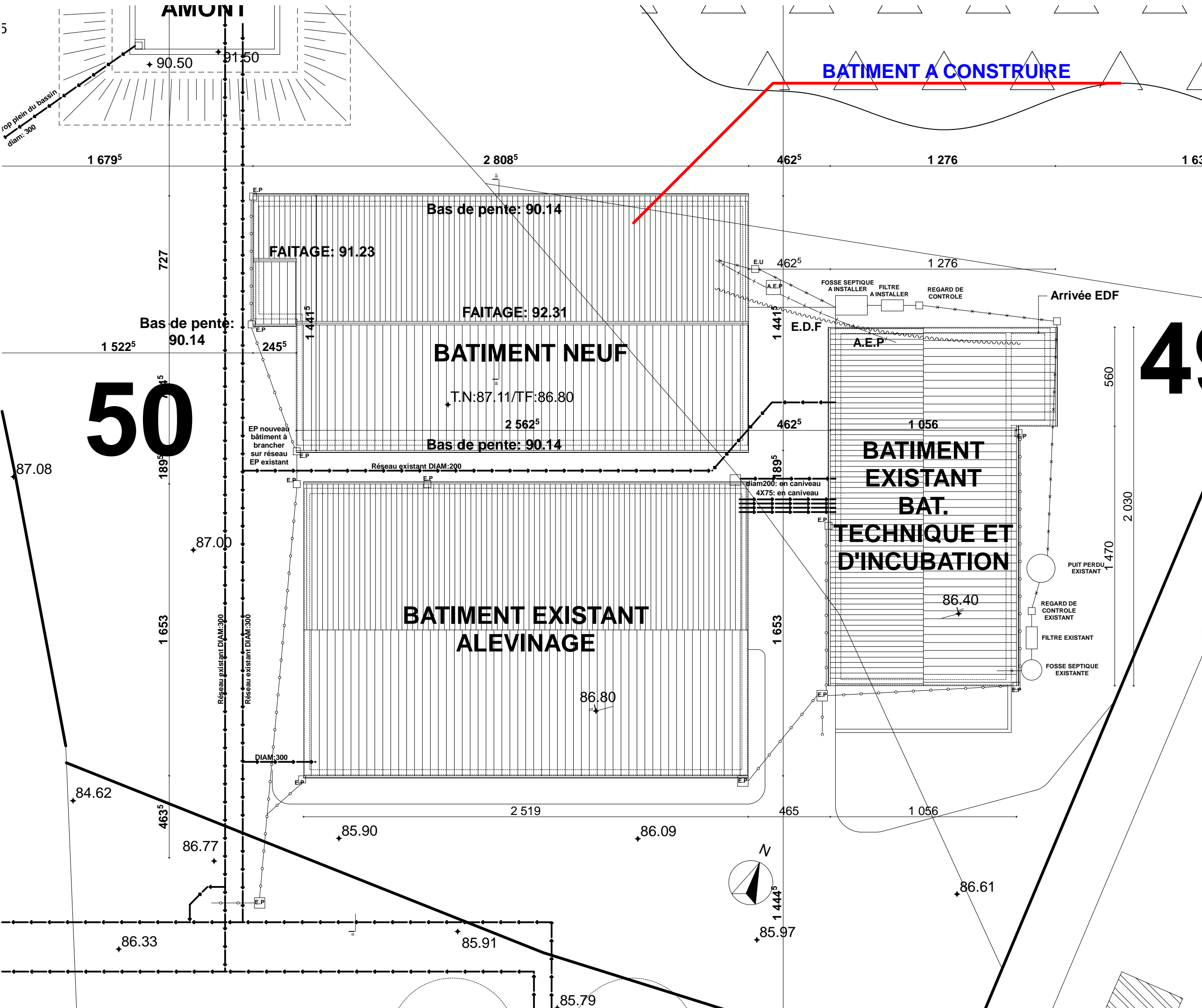
PC2

Olivier Ouvry
 architecte D.P.L.G.
 19 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
 Fédération Départementale de Pêche
 du Finistère
 4, Allée Loeiz Herriou
 29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
 Compagnie de l'Hydraulique et de la
 Filtration - CHF
 664 route du saut de la saule
 19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
 Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
 Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
 Résidence Le Continental Hotel
 19, Rue Docteur Gubler
 63140 CHATELGUYON
 Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
 email: ouvry.olivier@orange.fr



BRASPARTS (29190)
 CONSTRUCTION D'UN
 BÂTIMENT
 DE PRODUCTION DE
 MOULE PERLIERE
 (MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

PLAN DE MASSE

Echelle: 1/200ème

PC2

4!

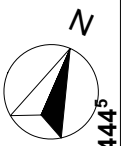
50

Olivier Ouvry
 architecte D.P.L.G.
 19 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
 du Finistère**
 4, Allée Loeiz Herriou
 29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
 Filtration - CHF**
 664 route du saut de la saule
 19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
 Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G
 Résidence Le Continental Hotel
 19, Rue Docteur Gubler
 63140 CHATELGUYON
 Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
 email: ouvry.olivier@orange.fr



BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIÈRE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

COUPE SUR TERRAIN

Echelle: 1/200ème

PC3

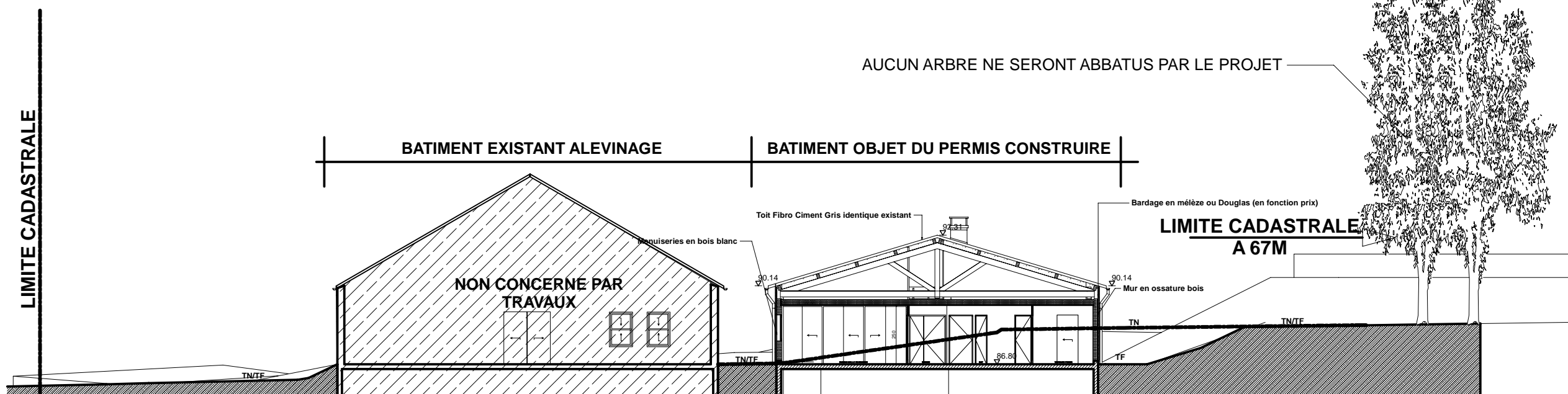
Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

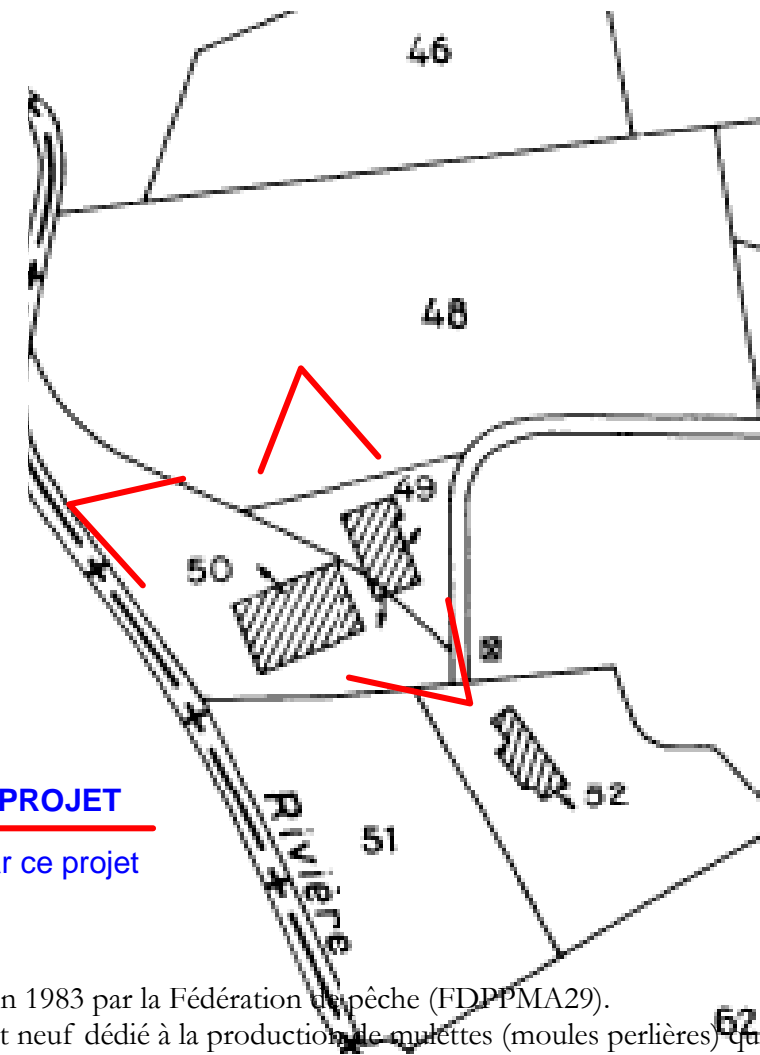
19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
Fédération Départementale de Pêche
du Finistère
4, Allée Loeiz Herriou
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr





ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET

Aucun arbre de la forêt n'est touché par ce projet

La pisciculture du Favot en Braspart, a été créée en 1983 par la Fédération de pêche (FDPPMA29). Le projet a pour but la construction d'un bâtiment neuf dédié à la production de moules perlières (moules perlières) qui viendra compléter cette pisciculture. Ce projet ayant pour but de contribuer à la conservation des populations de moule perlière.

Le nouveau bâtiment sera implanté au Sud Est de la pisciculture, sur un terrain actuellement en friche. Il se place, dans la "dent creuse" située entre le bassin d'alimentation gravitaire (B300), la lisière de la forêt et l'actuel bâtiment de production.

Le projet se trouve sur une zone dégagée de tout aménagement tant en bâtiment qu'en arbre. Le bâtiment sera à deux pans tout comme les bâtiments qui l'entourent.

La conception architecturale du bâtiment repose sur la liaison entre le bâtiment de production et la forêt. Le bâtiment est en ossature bois revêtu d'un bardage bois (mélèze ou douglas) il crée ainsi la liaison naturel entre un bâtiment de production et la forêt, il est à la fois bâtiment et à la fois naturel (en bois). Le toit est en tôle de fibrociment afin de se marier avec les 2 bâtiments qui l'entourent, son toit présente une pente plus faible afin de se fondre plus dans la perspective de la forêt qui se trouve au Nord du bâtiment. Les menuiseries extérieures seront en bois peint en blanc afin de s'harmoniser avec les autres bâtiments.

Tous les réseaux sont existant sur la parcelle, ceux du bâtiment créé seront une prolongation des réseaux existant.

Le bâtiment est localisé à proximité de la conduite d'eau brute qui permet l'approvisionnement de tous les bâtiments de production en eau brute venant du bassin situé en amont.

Aucune démolition de bâtiment ou d'arbres sont nécessaire pour l'implantation du bâtiment.

Les personnes qui vont travailler dans le nouveau bâtiment seront les personnes déjà présente sur le site, elle se gare déjà sur le site.

C'est un bâtiment d'unité de production ne recevant pas de public.

BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIÈRE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

NOTICE TERRAIN PROJET

PC4

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon

Tel: 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
du Finistère**
4, Allée Loeiz Herriou
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF**
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr

BRASPARTS (29190)

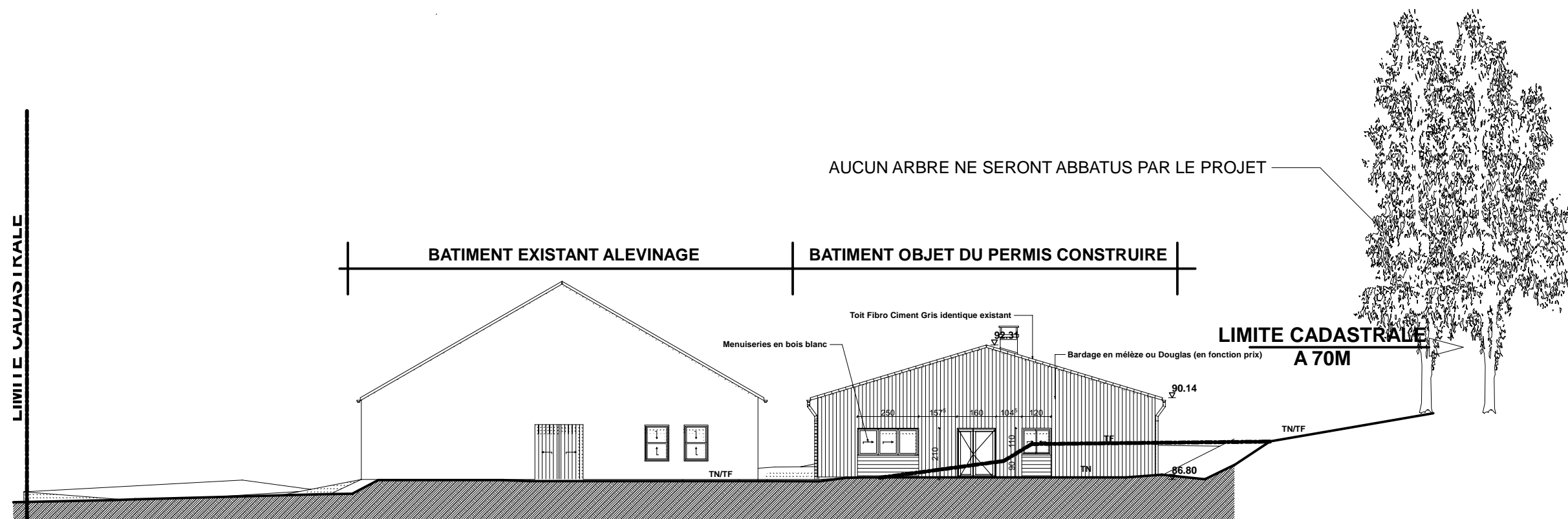
CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIERE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

FACADE EST

Echelle: 1/200ème

PC5



Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.
19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
Fédération Départementale de Pêche
du Finistère
4, Allée Loeiz Herriou
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr

BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIÈRE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

FACADE NORD

Echelle: 1/200ème

PC5

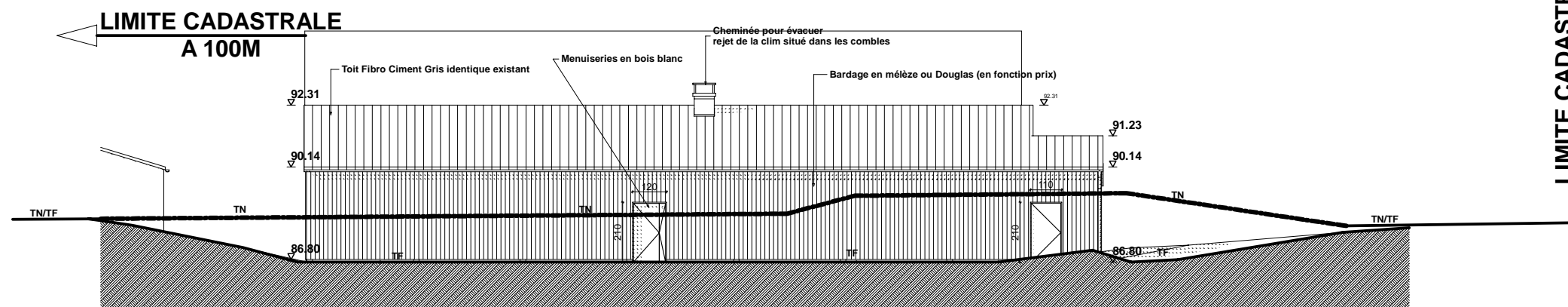
Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
du Finistère**
4, Allée Loeiz Herriou
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF**
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr



BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIERE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

FACADE OUEST

Echelle: 1/200ème

PC5

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

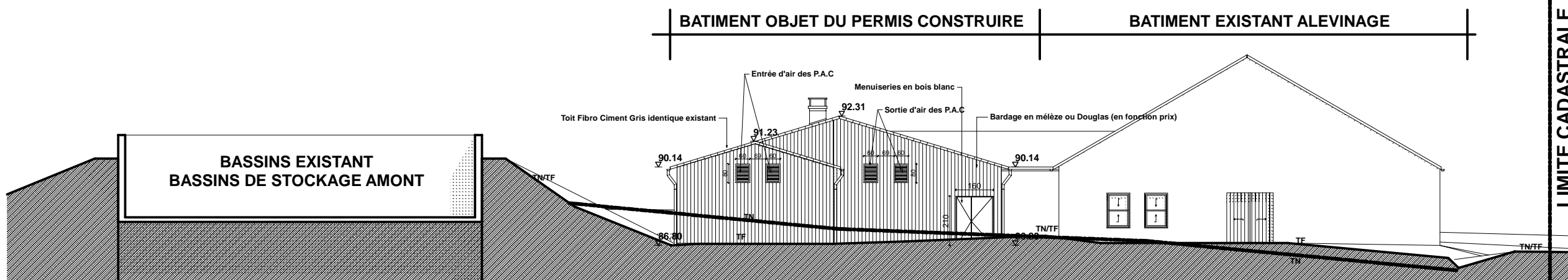
19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
Fédération Départementale de Pêche
du Finistère
4, Allée Loeiz Herriou
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr

← LIMITE CADASTRALE
A 72M



BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIÈRE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

FACADE SUD

Echelle: 1/200ème

PC5

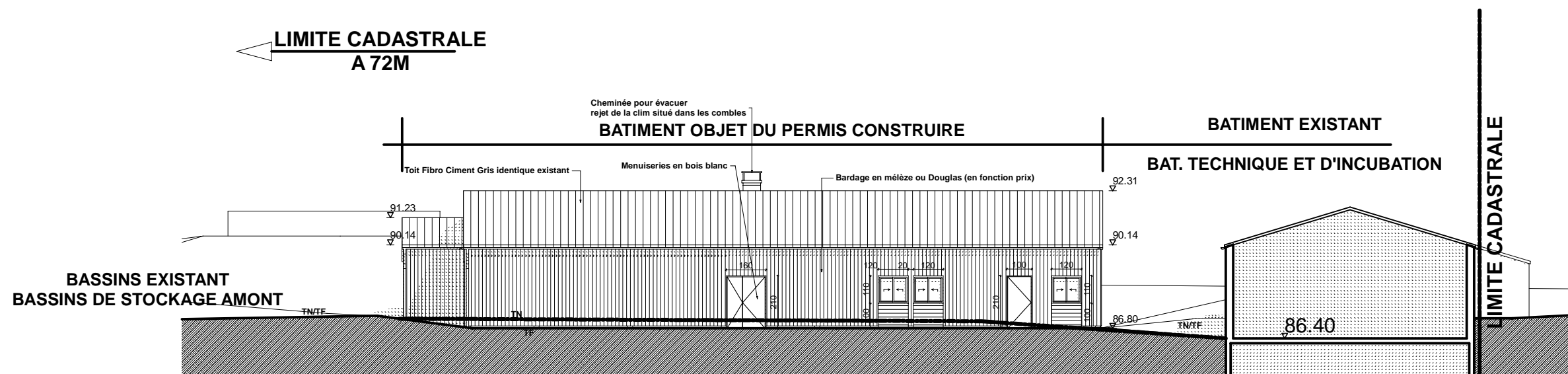
Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

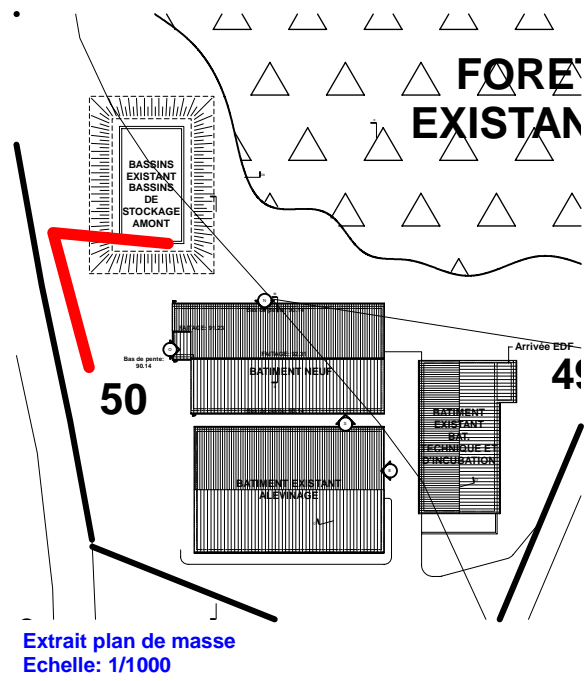
19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
du Finistère**
4, Allée Loeiz Herriou
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF**
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr





ETAT ACTUEL



VUE NORD OUEST



ETAT PROJETE

BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIERE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

INSERTION 01

PC 6, 7, 8

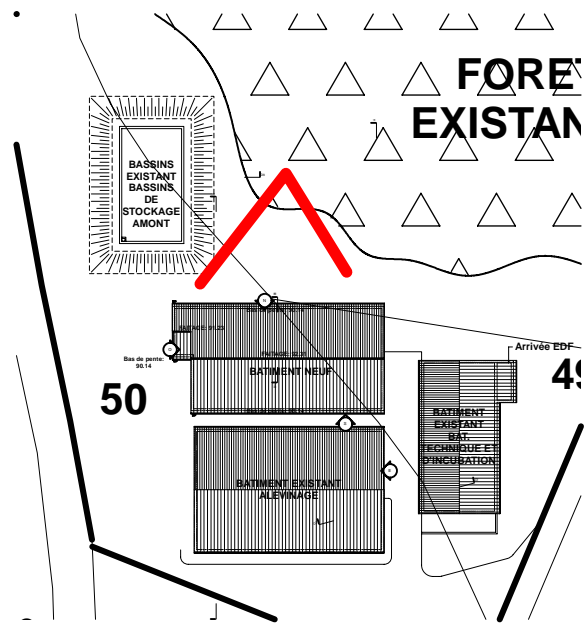
Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
du Finistère**
4, Allée Loeiz Herrieu
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF**
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr



Extrait plan de masse
Echelle: 1/1000



ETAT ACTUEL

VUE NORD



ETAT PROJETE

BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIERE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

INSERTION 01

PC 6, 7, 8

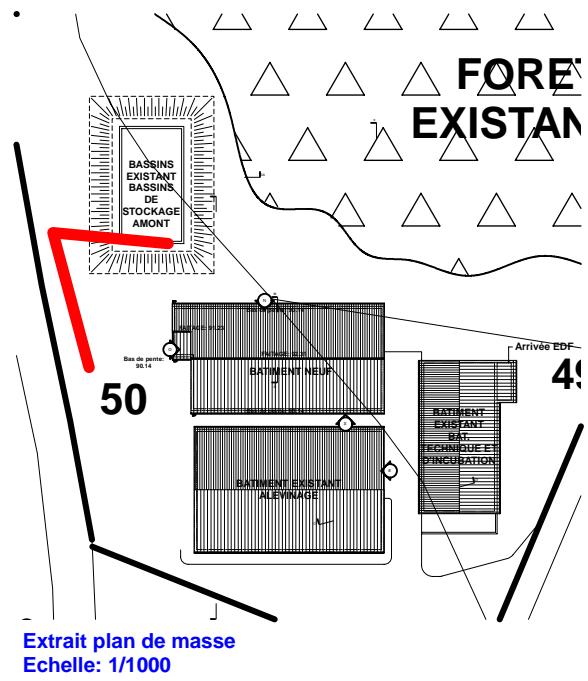
Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
Fédération Départementale de Pêche
du Finistère
4, Allée Loeiz Herrieu
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr



ETAT ACTUEL



VUE SUD EST



ETAT PROJETE

BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIERE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

INSERTION 01

PC 6, 7, 8

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél: 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
du Finistère**
4, Allée Loeiz Herrieu
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF**
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr

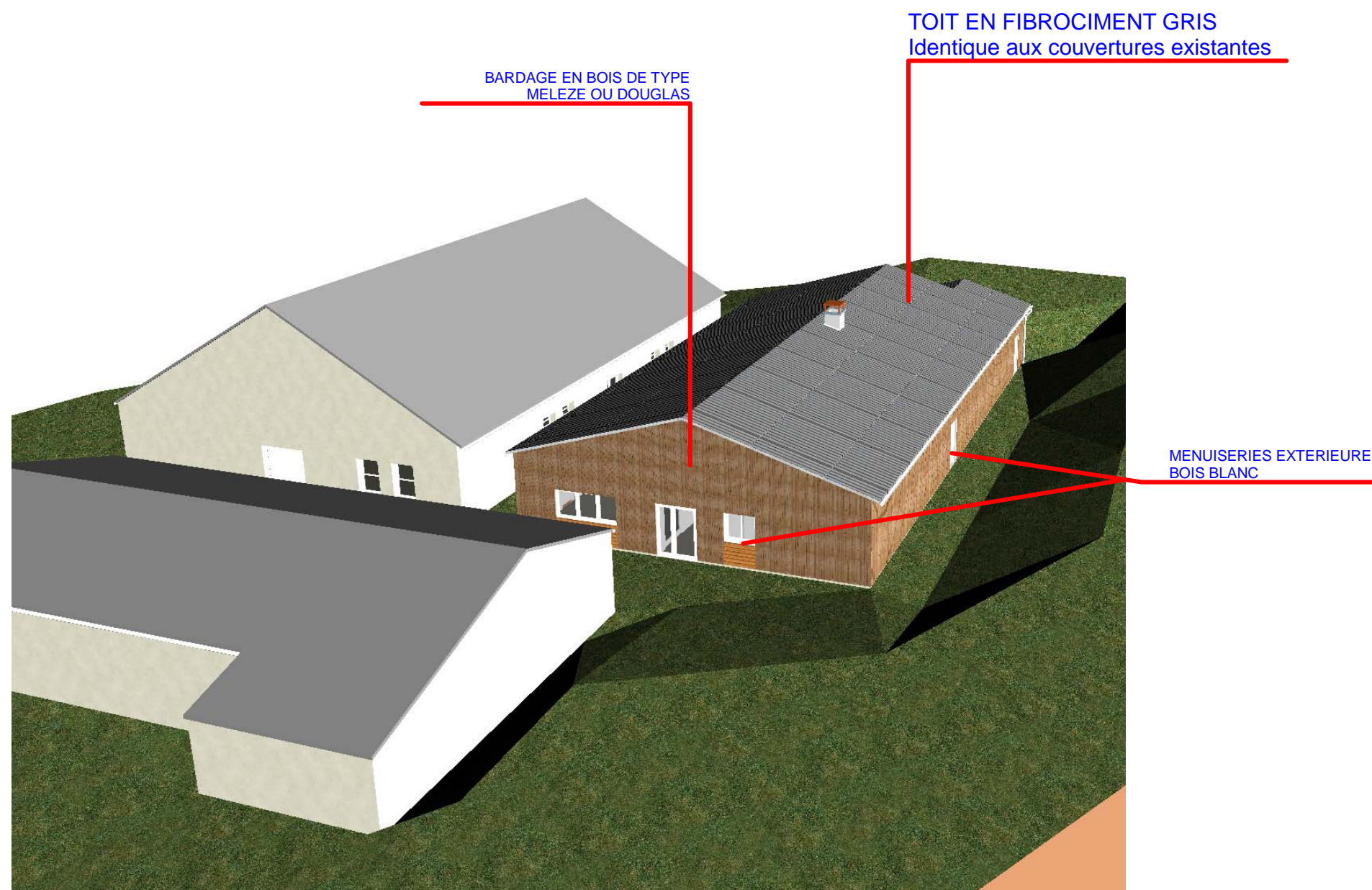
BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIÈRE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

AXONOMETRIE NORD EST

PC 6, 7, 8



Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.
19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
du Finistère**
4, Allée Loeiz Herrieu
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF**
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr

DOSSIER PERMIS DE CONSTUIRE

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRODUCTION DE MOULE PERLIERE (MULETTE)

MAITRE D'OUVRAGE:

Fédération Départementale de Pêche du Finistère
4, Allée Loeiz Herrieu - 29000 QUIMPER

DOSSIER SUPPLEMENTAIRE

Maitre d'Oeuvre:

12 Janvier 2010

Olivier Ouvry, Architecte D.P.L.G

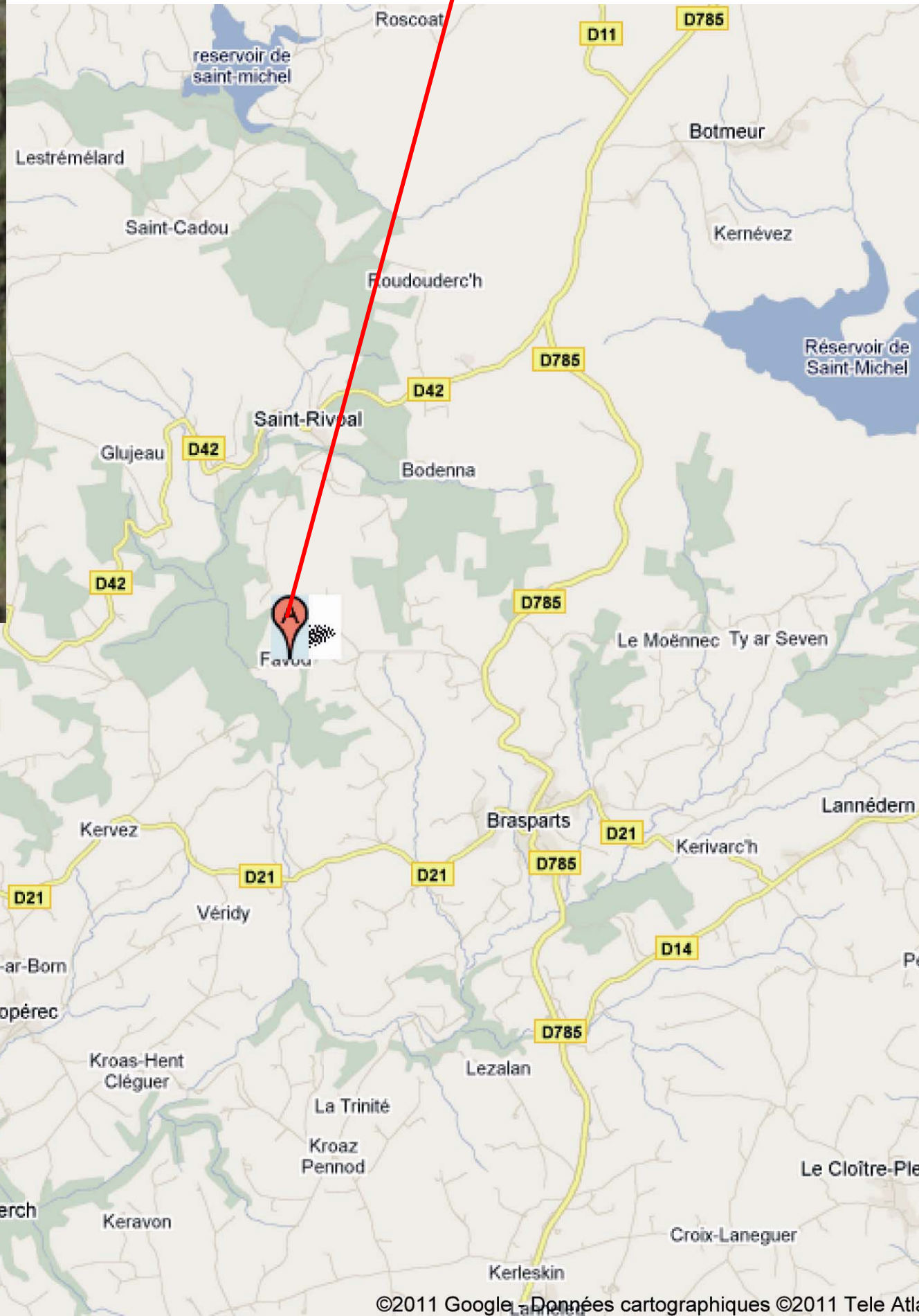
Résideance Le Continental Hotel-19, Rue Docteur Gubler - 63140 CHATELGUYON

Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01 - email: ouvry.olivier@orange.fr



VUE AERIENNE DU SITE A L'ETAT ACTUEL

Localisation Lieu Dit Le Favot, Commune de Brasparts



BRASPARTS (29190)	
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRODUCTION DE MOULE PERLIERE (MULETTE)	
Permis de Construire	12 JANVIER 2011
LOCALISATION	

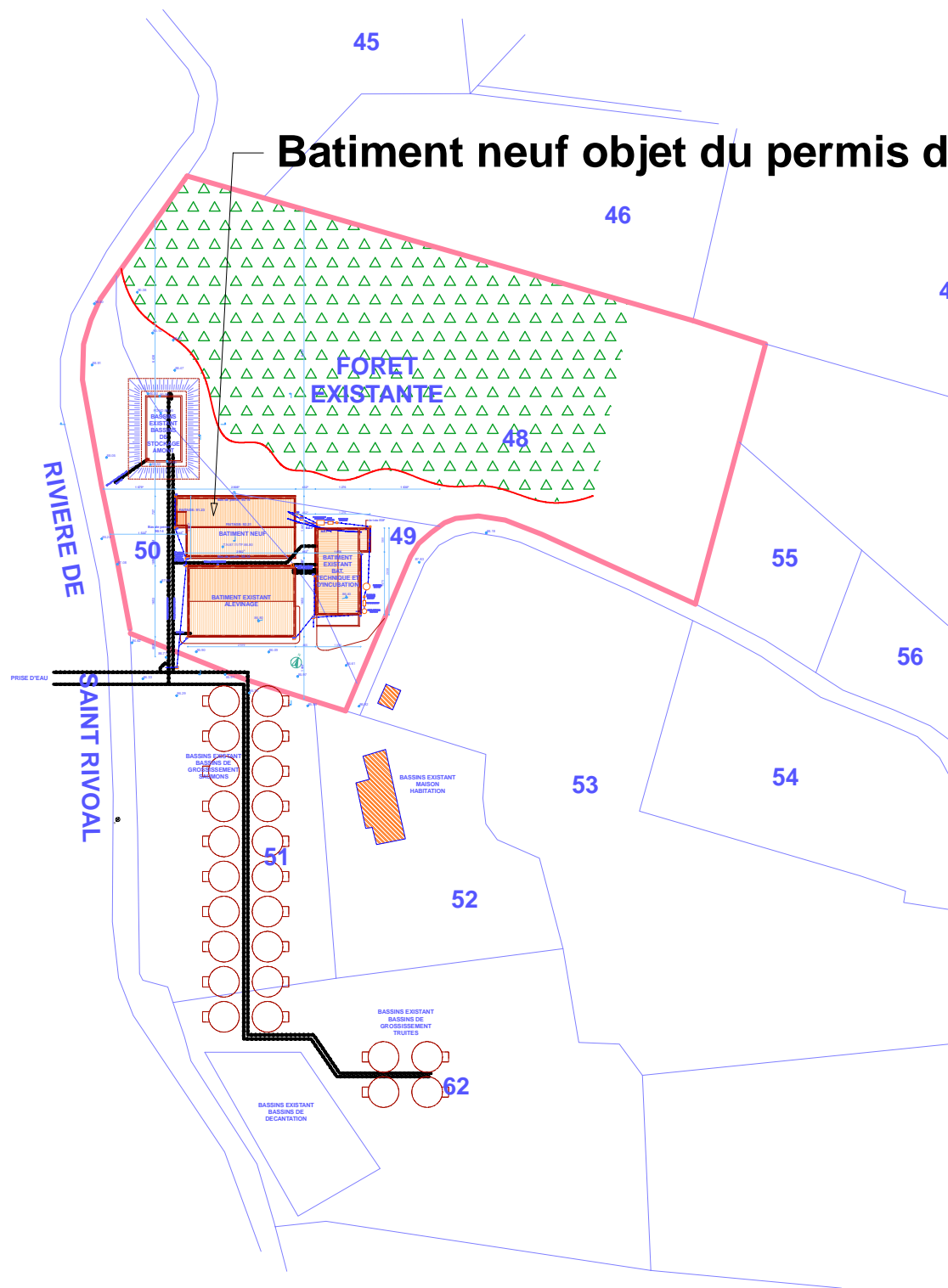
PC1

Olivier Ouvry
 architecte D.P.L.G.
 19 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

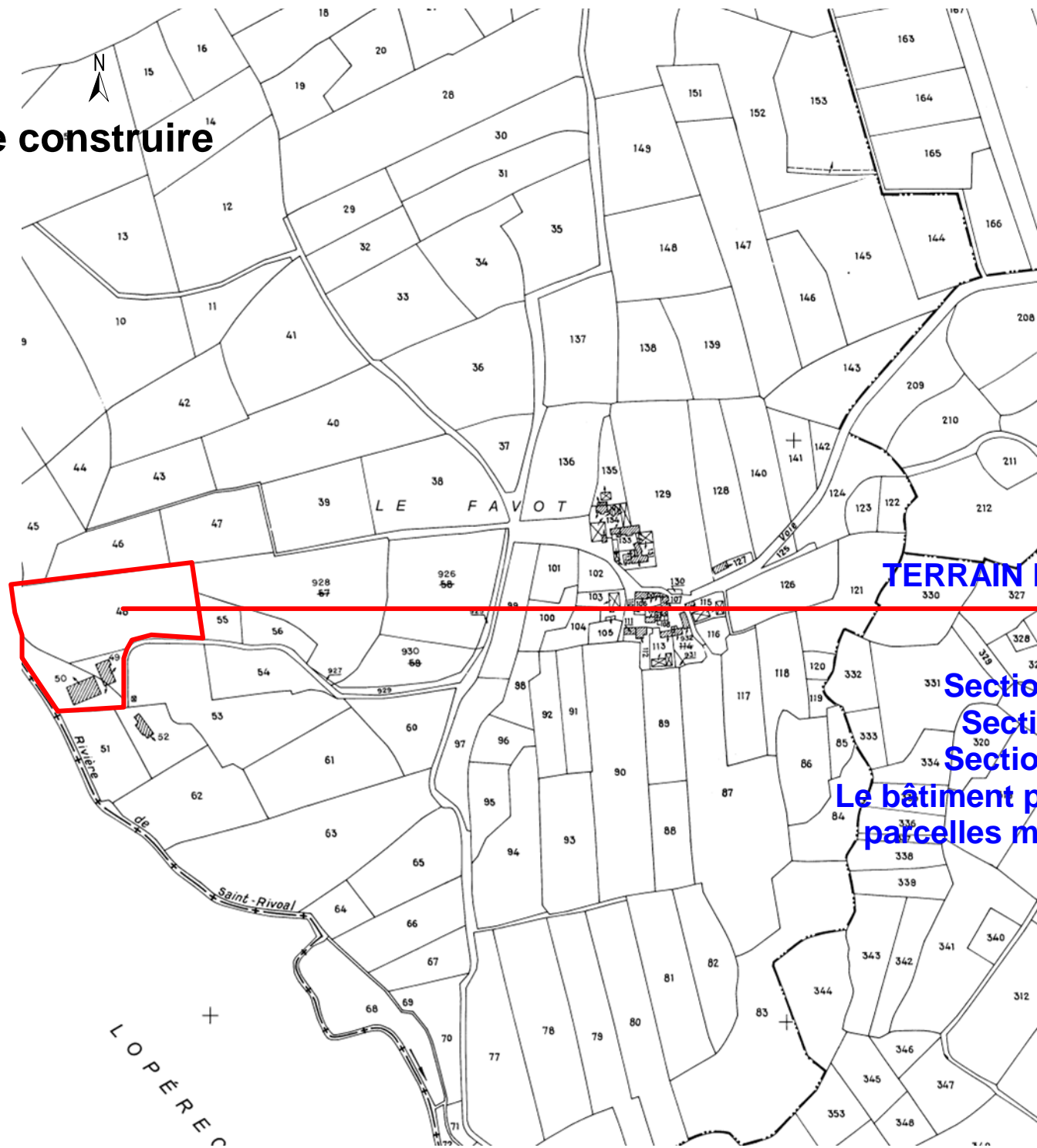
MAITRE D'OUVRAGE:
Fédération Départementale de Pêche du Finistère
 4, Allée Loeiz Herrieu
 29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
Compagnie de l'Hydraulique et de la Filtration - CHF
 664 route du saut de la saule
 19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
 Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
 Résidence Le Continental Hotel
 19, Rue Docteur Gubler
 63140 CHATELGUYON
 Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
 email: ouvry.olivier@orange.fr



Extrait du plan cadastral
Echelle: 1/1500ème



Extrait du plan cadastral
Echelle: 1/5000ème

BRASPARTS (29190)	
CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE PRODUCTION DE MOULE PERLIÈRE (MULETTE)	
Permis de Construire	12 JANVIER 2011
PLAN CADASTRAL	

PC1

TERRAIN D'ASSIETTE DU PROJET

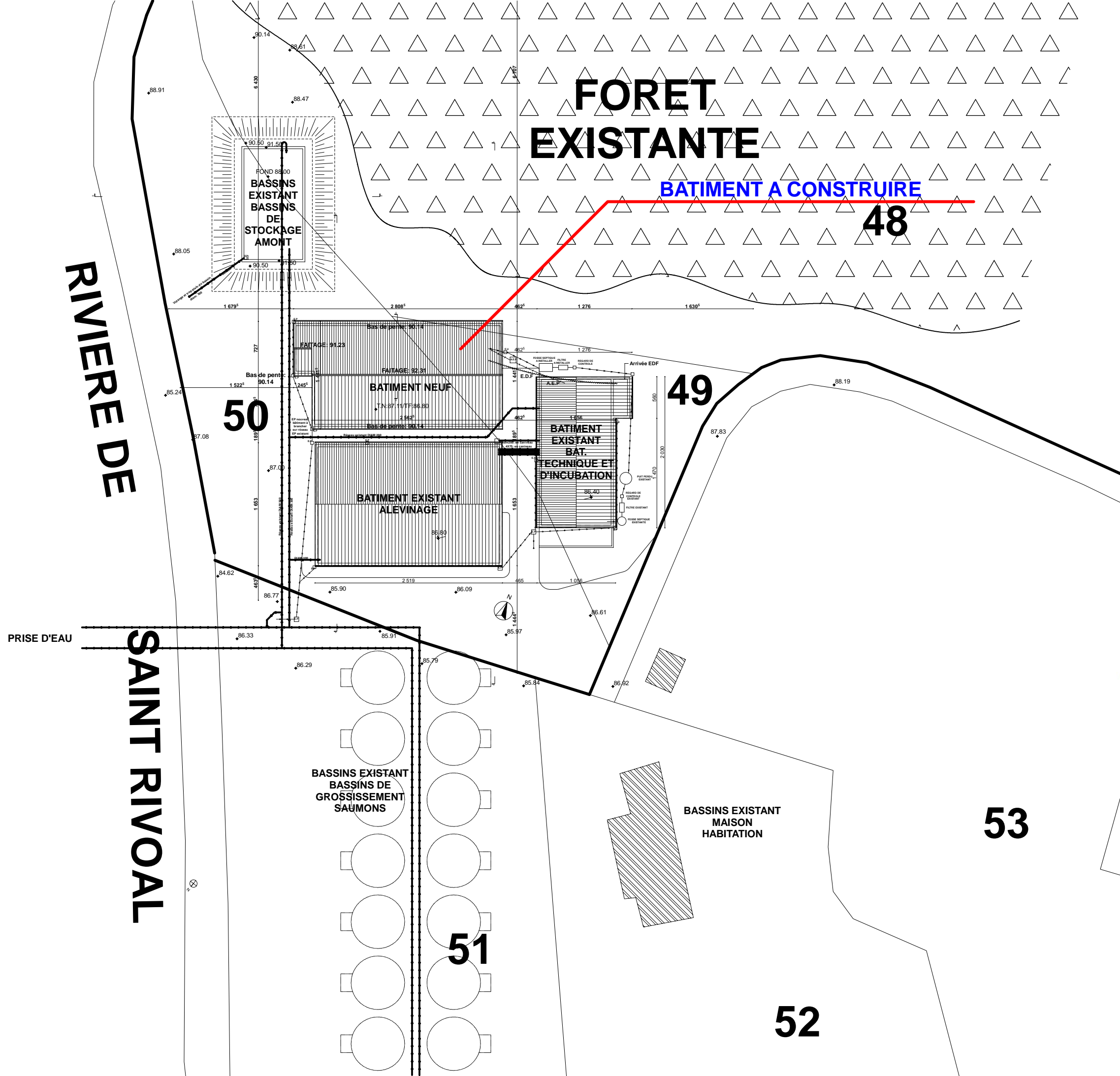
PARCELLES:
Section H1 N°48 - Surf: 9644m²
Section H1 N°49 - Surf: 810m²
Section H1 N°50 - Surf: 2806m²
Le bâtiment projeté touche toutes ces parcelles mais le site est plus grand

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.
 19 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
Fédération Départementale de Pêche du Finistère
 4, Allée Loeiz Herriou
 29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
Compagnie de l'Hydraulique et de la Filtration - CHF
 664 route du saut de la saule
 19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
 Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
 Résidence Le Continental Hotel
 19, Rue Docteur Gubler
 63140 CHATELGUYON
 Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
 email: ouvry.olivier@orange.fr



BRASPARTS (29190)
 CONSTRUCTION D'UN
 BÂTIMENT
 DE PRODUCTION DE
 MOULE PERLIERE
 (MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

PLAN DE MASSE

Echelle: 1/500ème

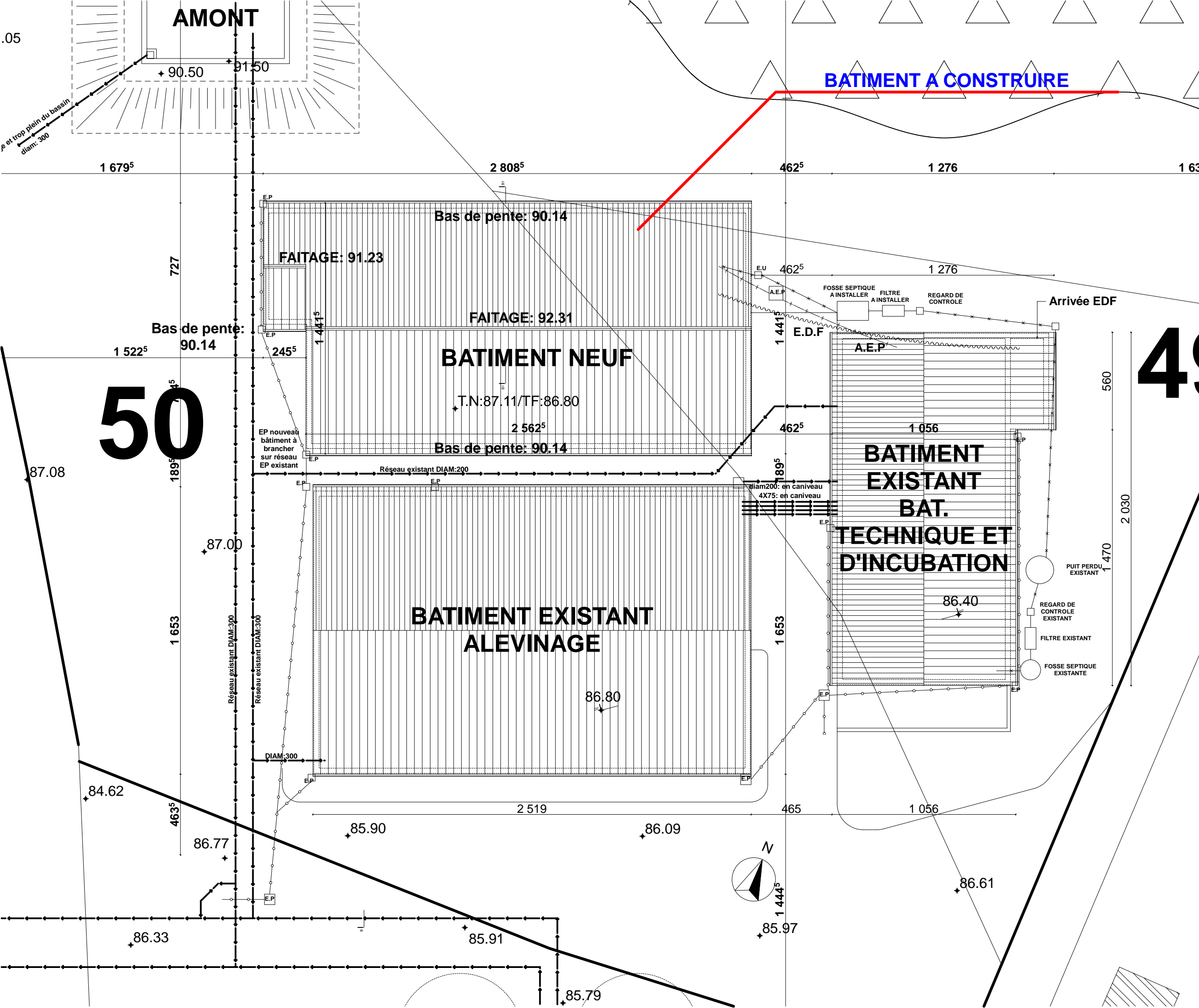
PC2

Olivier Ouvry
 architecte D.P.L.G.
 19 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
 du Finistère**
 4, Allée Loeiz Herrieu
 29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
 Filtration - CHF**
 664 route du saut de la saule
 19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
 Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
 Résidence Le Continental Hotel
 19, Rue Docteur Gubler
 63140 CHATELGUYON
 Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
 email: ouvry.olivier@orange.fr



BRASPARTS (29190)
 CONSTRUCTION D'UN
 BÂTIMENT
 DE PRODUCTION DE
 MOULE PERLIERE
 (MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

PLAN DE MASSE

Echelle: 1/200ème

PC2

4!

Olivier Ouvry
 architecte D.P.L.G.
 19 Rue Docteur Gubler
 63140 Chatel-Guyon
 Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
 du Finistère**
 4, Allée Loeiz Herriou
 29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
 Filtration - CHF**
 664 route du saut de la saule
 19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
 Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G.
 Résidence Le Continental Hotel
 19, Rue Docteur Gubler
 63140 CHATELGUYON
 Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
 email: ouvry.olivier@orange.fr

50

BATIMENT A CONSTRUIRE

AMONT

.05

je et trop plein du bassin
 diam: 300

Bas de pente: 90.14

Bas de pente: 90.14

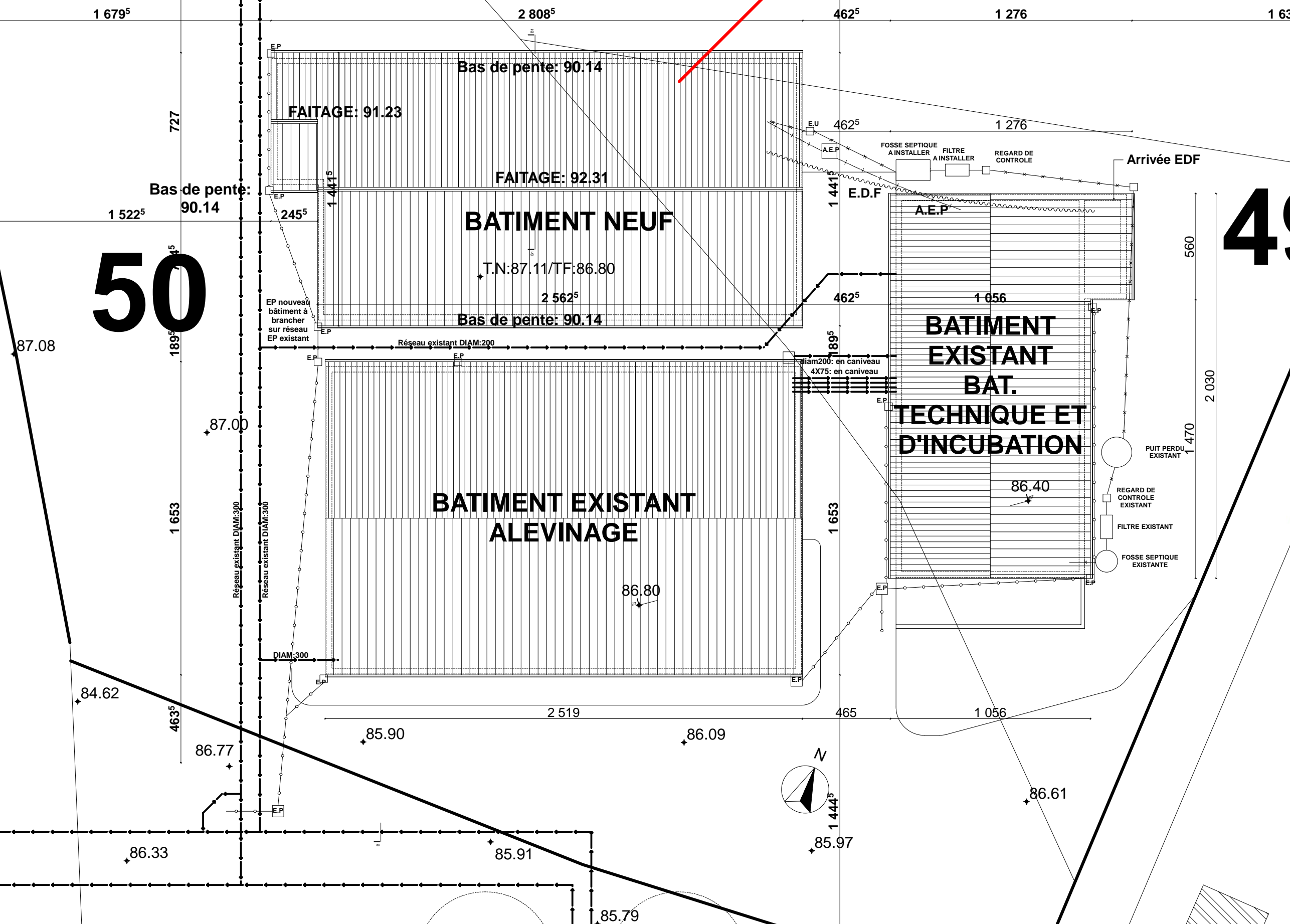
BATIMENT NEUF

T.N:87.11/TF:86.80

Bas de pente: 90.14

**BATIMENT EXISTANT
 ALEVINAGE**

**BATIMENT
 EXISTANT
 BAT.
 TECHNIQUE ET
 D'INCUBATION**



BRASPARTS (29190)

CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT
DE PRODUCTION DE
MOULE PERLIERE
(MULETTE)

Permis de Construire 12 JANVIER 2011

COUPE SUR TERRAIN

Echelle: 1/200ème

PC3

Olivier Ouvry
architecte D.P.L.G.

19 Rue Docteur Gubler
63140 Chatel-Guyon
Tél. 04.73.33.03.93 - Fax 04.73.97.59.01

MAITRE D'OUVRAGE:
**Fédération Départementale de Pêche
du Finistère**
4, Allée Loeiz Herrieu
29000 QUIMPER

INGENIEUR PISCICOLE:
**Compagnie de l'Hydraulique et de la
Filtration - CHF**
664 route du saut de la saule
19110 BORT LES ORGUES - FRANCE
Tel/fax : 0033 (0)4.73.86.79.92

MAITRE D'OEUVRE:
Olivier OUVRY, Architecte D.P.L.G
Résidence Le Continental Hotel
19, Rue Docteur Gubler
63140 CHATELGUYON
Tel: 04 73 33 03 93 - Fax: 04 73 97 59 01
email: ouvry.olivier@orange.fr

